

OXYFOAM D

Description

Mousse active pour le nettoyage et la désinfection des trayons avant la traite.

Points forts

L'acide lactique et l'acide glycolique contenus dans l'OxyFoam D ont une activité désinfectante puissante qui ne laisse pas de résidus toxiques à l'utilisation.

OxyFoam D possède une fraction dermatologique très complète qui adoucit, tonifie et assouplit la peau des trayons. Il associe deux humectants et deux hydratants aux effets complémentaires. Il contient également un surgraissant, qui empêche l'eau de s'évaporer, grâce à la formation d'un film à la surface de la peau. OxyFoam D contient de la provitamine B5, qui joue un rôle actif dans les processus de restauration de l'épiderme.

L'application mousse OxyFoam D apporte les avantages suivants :

- adhérence totale et couverture intégrale des trayons,
- persistance d'action,
- diminution des consommations par rapport aux produits liquides

Caractéristiques physico-chimiques.

Aspect :	Liquide incolore moussant
Principaux ingrédients :	Acide lactique, Acide glycolique.
pH à 20 °C :	2,7 +/- 0,3
Densité à 20 °C (g/cm ³) :	1,04 +/- 0,02 g/cm ³
Température de stockage :	0°C à +30 °C

Législation

Biocide : Ce produit contient deux substances actives notifiées selon la directive 98/8/CE et ses modifications pour les Produits de Type 3 : hygiène vétérinaire

Substances Actives Notifiées : Acide lactique et Acide glycolique.

Application

Domaine d'application

Pré-moussage des trayons.
Désinfection des trayons avant la traite.
Utilisable en agriculture biologique.

Mode d'emploi

Remplir le réservoir du gobelet aux 2/3 et agiter horizontalement.

Faire monter la mousse par petites pressions successives dans le réservoir jusqu'à ce qu'elle déborde légèrement du gobelet.

Appliquer la mousse sur les trayons, laisser agir 30 secondes et essuyer les trayons.

Matériel d'application

Gobelet mousser Maxi Foam Ecolab. Assurer une hygiène du gobelet le plus souvent possible : laver à l'eau chaude le réservoir et le haut du gobelet.
Système de mousse automatique FoamTomatic.

Désinfection

Détails des tests effectués

Germes	Concentration	Temps de contact	Temp.	Substance interférente
Bactéries (EN1656) Gram + <i>Staphylococcus aureus</i> (DSM 799) <i>Streptococcus uberis</i> (ATCC 19436) Gram - <i>Escherichia coli</i> (DSM 682)	80%	30 secs	30 °C	0,3% d'albumin bovine (BSA)

Résultats

Le produit **OxyFoam D** réduit le nombre viable de la souche d'essai d'un facteur de plus de 5 unités logarithmiques (bactéries) une concentration de **80%** pendant 30 secondes à **30°C** dans des conditions simulées de souillure (0,3% d'albumine bovine).

Toxicité

Oxyfoam D est un produit ne présentant pas de toxicité dans les conditions normales d'application.

Sécurité et mesures de précaution

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez avec attention l'étiquette et les informations concernant le produit.

A chaque fois qu'un produit détergent entre en contact avec la peau, les yeux, etc. Il faut rincer abondamment à l'eau et contacter le cas échéant, le plus rapidement possible, un médecin.

En cas d'ingestion accidentelle du produit, laver abondamment la cavité buccale avec de l'eau. Boire ensuite de l'eau non gazeuse et consulter un médecin en cas de gêne.

D'une façon générale, tous les mélanges de produits détergents sont à proscrire.

Obtention des Fiches de Sécurité : consultation sur le site <http://www.fr.ecolab.eu/>

« Les déclarations, les informations et les données présentées ici sont jugées précises et fiables. Ces informations décrivent les caractéristiques du produit en usage ordinaire, mais ne peuvent être considérées comme une garantie, une garantie expresse ou une garantie implicite pour l'adéquation à un usage particulier et ne doivent pas étendre les droits de garantie (le cas échéant). Les spécifications et les performances peuvent varier en fonction des conditions opérationnelles. Étant donné que de nombreux paramètres influenceront le rendement et l'applicabilité du produit, ces informations n'exonèrent en aucun cas l'utilisateur de sa responsabilité en ce qui concerne l'adéquation du produit et les mesures de sécurité appropriées à prendre. »

(Version Juin 2019)